

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
A l'approche de la rentrée, cette petite brève pour vous informer des dossiers en cours sur la commune, des travaux réalisés ou reportés, et surtout pour vous inviter le

Dimanche 30 août à 11h30

À la salle du Foyer Rural

Où sera servi un vin d'honneur à l'occasion de la fête patronale,

moment qui permettra au conseil municipal de vous présenter le bilan de l'année écoulée, les projets en cours, en lieu et place de la cérémonie des vœux de début d'année. Je profite aussi de cette brève pour remercier les bénévoles des associations pour toutes les manifestations et activités organisées tout au long de l'année et cet été.

En espérant vous rencontrer lors de ce moment de convivialité,

Pour le conseil municipal

Le maire

Christelle DEPARIS-VINCENT

TRAVAUX : DES REPORTS À L'AUTOMNE

L'effacement du réseau sec est terminé sur la place et Grande Rue.

Par contre les travaux s'étant arrêtés seulement début juillet, nous avons choisi de ne pas modifier en plein été **le sens de circulation de la place**. Les marquages au sol et la pose des panneaux aura donc lieu cet automne, afin que nous Pontois, ayons le temps de nous y habituer tranquillement. Le stationnement est amputé des places qui empiétaient sur les propriétés privées, et se verra doté d'un emplacement réservé aux 2 roues.

Balayage : suite aux travaux, l'entreprise devant effectuer le balayage complet de la commune n'a pas pu passer avant l'été. Elle passera donc tout début septembre; nous vous demanderons alors de bien respecter les interdictions de stationner pour favoriser son efficacité.

COMMERCES : DES CHANGEMENTS !

- Arrivée de « **Crêpes et Gourmandises** » sur la Place avec Laurence Redon.
- Arrivée de M Gros, **Pizza Lodilo**, qui remplace Valérie et JC Legall de Pizza Gogo
- L'**épicerie** Petetin reprise par Patricia et Denis Verjus devrait ouvrir fin août.
- La **Boucherie Debouche** va s'agrandir et proposer de nouvelles prestations après son installation de l'autre côté de la rue, pour la saison 2016.
- **Cabinet de kinésithérapie** : arrivée de M Valentin Breniaux et possibilité de soins en ostéopathie avec Alban Ravier.

**FÊTE PATRONALE**

Comme l'an passé les forains s'installeront sur la place du mercredi 26 août au lundi 31 août. Petite fête certes, mais qui permet une dernière manifestation avant la rentrée ! **N'hésitez pas à vous y rendre !**

CARTES AVANTAGES JEUNES

A la rentrée 2015 la mairie sera point de vente pour la carte avantages jeunes.

Elle s'adresse au moins de 30 ans et permet de bénéficier de réductions et de gratuités pour :

- la culture (abonnement gratuit à une bibliothèque de Franche-Comté, réduction sur un achat de livre en librairie, tarifs cinéma exclusifs, entrées gratuites ou réduites dans des musées, expositions...)
- Les sports et les loisirs (gratuités et réductions sur forfaits de ski, entrées piscines...)



- Services et vie pratique (réductions dans de nombreux magasins, sur forfaits téléphone, dans des restaurants, des journées organisées dans des parc d'attractions...)

- Citoyenneté et solidarité (aides pour permis de conduire, au BAFA, aux activités sportives et culturelles...)

Et bien d'autres avantages !

Tarif : pour les **jeunes pontois de moins de 18 ans tarif de 5 euros** grâce à la participation de la commune.

Pour les autres : 7 euros



DÉCHETS MÉNAGERS

• Regroupement des poubelles :

La Communauté de Communes travaille sur un projet de regroupement des points de collecte des bacs bleus et gris. La diminution du nombre d'arrêts devrait contribuer à une meilleure maîtrise des coûts de collecte, à une amélioration de la sécurité pour les agents et à l'optimisation du temps de collecte.

Les emplacements seront choisis en partenariat avec les agents chargés de la collecte et consultation de la commune. Il s'agit de regrouper 4 à 5 poubelles, en tenant compte des aspects techniques et pratiques (déneigement par exemple). Les emplacements du regroupement figureront sur un plan et ne vous occasionneront pas une grande distance. Une communication individuelle sera réalisée par la communauté de communes et la commune, et une période de test aura lieu pour permettre d'évaluer et réadapter si besoin les points de collecte définis. Les poubelles seront également mar-

quées. Ce dispositif démarrera cet automne et nous comptons sur l'implication de chacun : amener sa poubelle au point de collecte la veille, l'enlever dans la journée après le ramassage. L'objectif de ce projet collectif est d'amener les habitants de notre communauté de communes à s'engager et progresser pour une meilleure rationalisation dans la gestion des déchets.

• Ramassage des monstres :

Mercredi 2 septembre 2015

Inscription et paiement (10€) préalables en mairie. Rappel : un monstre n'est pas une pile de journaux ni des boîtes ni des vêtements ni du petit électro-ménager—un monstre c'est un meuble démonté, des matelas, du gros électro-ménager...

• Déchetterie :

Vendredi 2 octobre 13h30—17h00

Présentation des différents bacs et modalités de collecte et de tri des déchets.

ASSAINISSEMENT

La commune de Pont de Poitte a mandaté la Société IRH Ingénieur Conseil de Dole pour réaliser l'étude diagnostique du système d'assainissement de la commune, demandée par les services de la DDT.

Cette étude consiste à mettre les plans à jour, à quantifier et à localiser les éventuels apports d'eaux parasites et les différentes anomalies perturbant le fonctionnement du système de collecte et de traitement. En fonction des résultats obtenus, elle permettra de définir les grandes orientations et les travaux ou aménagements à réaliser pour optimiser la collecte et le traitement des eaux usées et de les planifier pour les prochaines années.

Ce diagnostic comporte notamment une reconnaissance des réseaux, des interventions sur le terrain en période de nappe basse (août/sept 2015) et de nappe haute (hiver 2015-2016), des inspections nocturnes du réseau (hiver 2015-2016), des inspections caméra et des contrôles de branchements par essais à la fumée ou colorant.

Cette étude va commencer à partir de l'été 2015 et va s'échelonner sur une période d'environ 12 mois. Elle aboutira également à l'établissement du schéma directeur d'assainissement (soumis à enquête publique) et à une cartographie fonctionnelle de notre réseau. Le coût de l'étude est de 29.000€ TTC, Patornay y contribue à hauteur de 20% et nous avons obtenu 70% de subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

Le conseil municipal a également choisi de souscrire à nouveau au service d'Assistance Technique du Conseil Départemental du Jura pour le suivi du réseau d'assainissement et du fonctionnement de la station.

PLU

Ce dossier a rythmé toute l'année 2014/2015. A la suite de la réunion publique du 17/04 et de la présentation aux Personnes Publiques Associées (PPA), il est depuis le 17 juillet soumis à l'étude pour avis de ces mêmes PPA, pendant une durée de 3 mois. L'enquête publique aura donc lieu courant octobre/novembre si nous arrivons à suivre le calendrier fixé, pour une approbation en janvier/février 2016. Vous pouvez par ailleurs le consulter librement sur le site internet de la commune : www.pontdepoitte.com

PÔLE SANTÉ : UNE MÉDECIN POUR OCTOBRE

La reconversion de l'ancien presbytère en pôle santé est lancée. Le permis a été déposé et validé par la commission départementale d'accessibilité le 04 août 2015. Les travaux devraient débuter début décembre et se terminer en mars/avril; ils seront menés avec Patornay, le conseil municipal de Mesnois ne souhaitant pour l'instant pas s'investir dans ce projet. Le pôle santé comprendra : un cabinet pour les infirmières, un deuxième pour le médecin et pourra voir la création d'un 2ème cabinet en cas de demande.

Une médecin roumaine, Mme Anca Daramus s'installera début octobre—sous réserve de l'approbation de son dossier par le Conseil de l'Ordre. Le temps des travaux elle exercera dans l'ancien cabinet du Dr Delannoy que le propriétaire accepte de nous louer avant de réaliser ses propres travaux.

SALLE MULTIACTIVITÉS

Après une réflexion longue qui a tenu compte de l'aspect patrimonial et affectif, de l'évolution possible, de la disponibilité en terrain et de la possibilité d'autres réalisations, le conseil municipal a décidé de ne pas acquérir le bâtiment de l'ancien cinéma au profit de la société Armédia qui souhaite s'installer à Pont de Poitte. Cette installation apportera à la commune une nouvelle activité puisque dans un premier temps le bâtiment servira de stockage et rapidement d'une salle d'exposition des costumes et d'animations diverses comme vous pouvez le voir sur leur site www.boutique-medievale-france.com

Le budget de la commune ne nous permet pas la création d'une nouvelle salle ou la réhabilitation entière du foyer rural avant 2019.

Nous serions par contre intéressés pour recevoir l'avis motivé des habitants, sur papier libre, quant à l'une de ces 2 possibilités :

- réhabilitation et agrandissement plain-pied du foyer rural
- construction neuve sur la plaine de jeux (avec vente du foyer rural à terme afin d'équilibrer le budget)

SERVICES D'URGENCE et N° UTILES

- *Médecin de garde : 3966
- *SAMU : 15
- *Police : 17
- *Pompiers : 18 et 112 depuis les portables
- *SAMU Social (hébergement d'urgence) : 115
- *Enfance en danger : 119
- *VEOLIA (eau) : 0810.000.777
- *EDF : 0810.333.025
- *Assistante sociale : permanence à la mairie de Clairvaux sur rendez-vous les mardis et jeudis (03.84.25.84.15 ou Lons 03.84.87.13.13).
- *Centre d'action social (dossier d'aide sociale...) : Communauté de Communes à Clairvaux Tél : 03.84.25.23.90

POUBELLES

Bac gris : les jeudis matins

Bac bleu : les vendredis matins semaines impaires

Encombrants : Sur inscription et règlement préalables en mairie, une fois par trimestre et prochain ramassage le mercredi 02 septembre 2015, tarif 10 euros. (ramassage suivant le 02 décembre)

SORTIR LES POUBELLES OU ENCOMBRANTS UNIQUEMENT LA VEILLE AU SOIR ET NE PAS LAISSER LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS APRES RAMASSAGE

Déchetterie : ouverte les lundis matins, vendredis après-midi et les mercredis et samedis toute la journée. Horaires de novembre à mars : 9h-12h et 14h-17h, de juin à septembre : 9h-12h et 14h-19h sinon 9h-12h et 14h-18h. Tél : 03.84.25.23.90.

Benne communale : s'inscrire en mairie, 30€ par voyage de déchets verts et 60€ pour plusieurs types de déchets, gravats interdits.

Achat ou remplacement de poubelle ou composteur : Communauté de Communes Tél : 03.84.25.23.90

Gestion des déchets pour les manifestations (associations, collectivités): La Communauté de Communes met à disposition des organisateurs de manifestations des conteneurs de 750l qu'il faut absolument réserver au moins une semaine à l'avance. Si ces conteneurs sont collectés les jours habituels de ramassage le service est gratuit, si une collecte spéciale est demandée le service est payant. Si des sacs sont entreposés à côté des containers, un des organisateurs devra être présent lors de la collecte. Afin d'inciter les organisateurs à la diminution et au tri des déchets, le SYDOM met à disposition gratuitement des gobelets réutilisables (à réserver au moins 2 mois à l'avance) ainsi que des conseils pour leur utilisation. Une brochure explicative sera bientôt proposée par la Communauté de Communes et disponible en mairie, sinon n'hésitez pas à vous renseigner directement au 03.84.25.23.90.

MAIRIE DE PONT DE POITTE

39, Grande Rue
39130 PONT DE POITTE
Téléphone : 03.84.48.30.01
Fax : 03.84.48.31.04
Mail : mairie@pontdepoitte.com
Horaires d'ouverture au public mairie et poste
Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00
Permanence du maire : mardi matin
Levée du courrier à 16h00
(11h00 le samedi)

www.pontdepoitte.com

DATES A RETENIR

Manifestations

- 23 août : RANDONNÉE PÉDESTRE -Départ du stade dès 8h00, organisée par le Comité d'Animation**
- 26 août : CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE VETERANS - Boulodrome rue des Artisans**
- 29/30 août : FÊTE PATRONALE -Place de la Fontaine, vin d'honneur de la municipalité**
- 03 septembre : CHAMPIONNAT DU JURA PÉTANQUE EN DOUBLETTE VÉTÉRANS - Boulo-drome rue des Artisans**
- 11 novembre : cérémonie commémorative - monument aux morts**
- 05 décembre : TÉLÉTHON -Foyer rural**
- 12 et 13 décembre : FÊTE DE NOËL, -place de la Fontaine, organisée par le Comité d'Animation**

Autres dates

- Jusqu'au 27 septembre : dépôt du dossier de conformité à l'accessibilité (si conforme dépôt en mairie -si non conforme dossier à déposer à la DDT) pour les établissements recevant du public**
- Jusqu'au 30 septembre : inscription sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux prochaines élections régionales**
- 06 ET 13 décembre : Elections régionales**